



GRUPPO RICERCA SARTRE

## Call for Papers «Studi Sartriani» 2024 **ANTISÉMITISME ET PENSÉE JUIVE CHEZ SARTRE**

En 1946, dans l'une des périodes les plus fécondes de sa production, à l'apogée du succès de son existentialisme, Jean-Paul Sartre publie *Réflexions sur la question juive*. Un essai polémique, mordant, incisif, qui aborde la question juive à partir de l'antisémitisme : pour Sartre, ce sont ceux qui haïssent le juif qui ont créé le juif. Parfaitement aligné sur sa conception radicale de la responsabilité, Sartre ne se concentre pas sur la condamnation de l'Allemagne, mais sur une analyse impitoyable de la façon dont l'antisémitisme est à la fois un comportement individuel et une atmosphère qui s'est répandue dans tous les coins de l'Europe, bien avant et bien au-delà de la tragédie de l'Holocauste. Au-delà de briser les tabous (la Shoah ne peut se diluer dans le nombre générique des victimes de la Seconde Guerre Mondiale) et d'inviter chacun à s'interroger sur ses propres modalités existentielles de rencontre avec l'Autre, Sartre inaugure dans ce texte sa profonde réflexion sur les préjugés raciaux, qu'il poursuivra dans *Orphée noir* et dans les nombreux textes qu'il publiera dans «Les Temps Modernes» contre le colonialisme et sur la condition des Afro-Américains aux États-Unis (par exemple, dans le deuxième appendice des *Cahiers pour une morale* et dans une œuvre d'abord théâtrale, puis cinématographique, comme *La Putain respectueuse*).

Dans sa vie, Sartre se rapprochera de quelques figures du monde juif, qui lui donneront l'occasion de repenser ce peuple qui a connu la diaspora, tels que Claude Lanzmann, son dernier secrétaire, Benny Lévy (avec lequel il reviendra sur le sujet dans son dernier entretien, *L'Espoir maintenant*) et surtout sa fille adoptive, Arlette Elkaïm. Pourtant, on ne peut pas réduire l'intérêt de Sartre à une sympathie particulière pour le peuple juif; d'abord, parce que toute sa vie il a lutté aux côtés de *tous* les opprimés du monde (dans *On a raison de se révolter*, au début des années 1970, il ira jusqu'à dire qu'on ne peut être pro-juif sans être pro-arabes), ensuite parce

que, déjà dans l'essai de 1946, il n'hésite pas à écrire : «Mais il conviendra de représenter à chacun que le destin des Juifs est *son* destin. Pas un Français ne sera libre tant que les Juifs ne jouiront pas de la plénitude de leurs droits. Pas un Français ne sera en sécurité tant qu'un Juif, en France et *dans le monde entier*, pourra craindre pour sa vie». Sartre universalise la question juive et nous ramène au cœur du problème de son éthique existentialiste : qu'est-ce que signifie qu'on ne peut pas être libre si les autres ne le sont pas à leur tour?

Le prochain numéro de Studi Sartriani sera consacré à ces questions, qui ont évidemment une incidence importante pour la compréhension et l'analyse de la dramatique *situation* contemporaine.

Les contributions devront être envoyées avant le 15 juin 2024 à l'adresse e-mail [russo.maria@hsr.it](mailto:russo.maria@hsr.it). Tous les articles seront soumis à *double blind peer review*. La notification de l'acceptation ou non de l'article, avec des modifications éventuelles, majeures ou mineurs, sera envoyée avant le 31 août 2024. Les contributions seront publiées avant la fin du 2024.

Chaque article ne devra pas dépasser les 50.000 signes, espaces et notes inclus.

La revue accepte article en italien, anglais et français.

Il faudra envoyer deux fichiers:

- le premier, en format .doc et en forme anonyme, avec l'article non signé. Le texte doit être précédé par un *abstract* de non plus de 300 mots en anglais, cinq *keywords* et la traduction du titre en anglais ;
- le deuxième, en format .doc, avec les données de l'auteur : prénom, nom de famille, affiliation académique et adresse e-mail (de préférence institutionnel).